

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 246

présenté par
Mme Rixain

ARTICLE 6

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« auprès du public »,

les mots :

« par une communication externe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.